La Vie Sportive

ATHLÉTISME

CLUB ATHLÉTIQUE DELBSENNE. — Jeudi 29, entraînement de 7 à 9 h.; les juniors et après sont également convoqués: Deloos, Tétaert, De Nolf, Leroy, Mercier, qui recevront les instructions pour le Championnat des Amicales, qui a lieu dimanche prochain, à partir de 8 h. du matin. Délégué au Championnat, De Nolf. Les membres du Club devront se rendre tous les soirs au nouveau terrain pour aider à l'aménagement; se munir d'une bêche ou pelle.

A. A. A. ELEVES ORAN (Roubaix). — Vendredi soir, de 7 h. 30 à 8 h., entraînement aux courses; de 8 h. 9 h., sauts hauteur, longueur, poids, disques. La Commission compte sur la présence de tous les athlètes, et particulièrement sur M. Verlinde, Delcourt, Delbecque, Jorion, Simon, Van Mieghem, Ernest Merbens, Degeyter, Grenez, Debruycker, Georges Flouvier, Duquesnoy, Rasson, Grière, Florin, Albert Verleye, Meaplant, Durivier, Lecrenier, Bourg, Jules Boon, Defiandre et Vasina, en vue du Challenge des Amicales. Il est rappelé que les photos des équipes 1 et 2 de football, 1 et 2 basket-ball, d'athlétisme, seront faites le dimanche 2 juillet, à 10 h, terrain de l'école. Le Comité invite les jeunes gens qui désireront faire partie de l'Amicale, à venir s'inscrire vendredi soir ou dimanche matin, au terrain, situé rue Delespaul, derrière l'école. Le meilleur accueil leur est réservé.

A. A. A. E. DE L'ECOLE RUE TURGOT (Roubaix). — Dimanche ont eu lieu, dans le quartier St-Joseph, diverses courses pédestres. L'Amicale rue Turgot, s'est principalement distinguée: 100 m., 1er Robert Emile; 300 m., 1er Robert Emile, 4e Parent Louis; course des 8 kilom., 3e Dauvera Victor.

Il est rappelé aux membres désirant faire partie de la section sportive, que l'entraînement se fait les mardi et jeudi à 7 h. le soir, et les dimanches à 9 h. le matin. Inscriptions de nouveaux membres les dimanches au siège, école rue Turgot, de 10 h. à midi.

FOOTBALL-ASSOCIATION MOULIN. — Jeudi 29, entraînement. R.-v. à l'école rue Chanzy, à 7 h.; A 8 h., réunion générale du soir à l'école. Ordre du jour: Championnat d'athlétisme; fête du 9 juillet; licences de football. Le secrétaire se tiendra à la disposition des nouveaux membres qui voudraient faire partie de la société.

ETOILE SPORTIVE MOUVALLOISE. — La réunion d'athlétisme projetée pour le dimanche 2 juillet, est remise au dimanche 9 juillet. Les athlètes sont instamment priés de parfaire leur entraînement afin de se trouver en bonne forme pour le classement.

AVIRON

LES GRANDES REGATES DU C. N. AVIRON. — Le Cercle Nautique « L'Aviron de Roubaix » organisera ses grandes régates internationales le dimanche 9 juillet, sur le canal du Blanc-Seau. Un programme très complet permettra aux amateurs de ce beau sport de se rappeler les belles journées d'aviron d'avant-guerre. En effet, nous verrons, cette année, les équipes du grands clubs du Nord, Lille, Calais, Boulogne, etc..., ainsi que des équipes belges. Les régates seront encore plus intéressantes que celles de l'année dernière, auxquelles n'ont pris part que trois sociétés, Roubaix, Lille et Tournai. Ce n'était, d'ailleurs, que des régates d'entraînement. L'avant-programme a été dressé dernièrement; en voici la teneur:

1re course: Deux outrigger, débutants, 1.200 mètres, deux virages; — 2e course: Quatre outrigger, juniors, 2.400 mètres, quatre virages; — 3e course: Skiff, toutes catégories, 1.200 mètres, deux virages; — 4e course: Deux outrigger, séniors, 1.200 mètres, deux virages; — 5e course: Quatre de mer, débutants, 2.400 mètres, quatre virages; — 6e course: Deux, outtriger, juniors, 1.200 mètres, deux virages; — 7e course: Quatre, outrigger, séniors, 2.400 mètres, quatre virages; — 8e course: Pérrissoires, toutes catégories, 1.200 mètres, deux virages.

Un match de water-polo et un concours de plongeons compléteront ce programme.

Le compte-rendu des courses dans lesquelles avait pris part l'Aviron de Roubaix, à Calais, dimanche dernier, annonçait une quatrième place dans la course en yole de mer. C'est troisième place qu'il faut lire.

HIPPISME

LES COURSES DE LE TREMBLAY du 28 juin

Prix Beaumiset (4.000 fr. 2.150 fr.). — 1. Rajan (E. Allemand), 197.00 et 97.50; 2. Gulf Stream (Mac Gee), 49.00; 3. Sonark (Frahlsholts), 27.00. Pas courus: Caronade, Mousmée, Monique, Montalte, Farine Lactée, Bizzi.

Prix The Frisky Maison (6.000 fr. 900 m.). — 1. Fiasque (Garner), 19.50 et 14.00; 2. Fiasque (Belmas), 1950; 3. Arnoldania (Sharpe), 18.00. — 4 courus: Ondulation, Branta, Rayonnante II, Reine Dulcinée.

Prix Crémorne (6.000 fr. 900 m.). — 1. Saint-Jean (Garner), 13.50 et 15.00; 2. White Wing (Sharpe), 18.00 et 13.00; 3. Mlr. Gauthier (Atkinson), 4800 — Pas courus: Vianne, Vx Roun, Parchemin, Sylvan, Epinard.

Prix Le Marois (20.000 fr. 2.000 m.). — 1. Shocking (Sharpe), 45.00. — Non placés: Deopard, D'Alembert.

Prix La Favorite (6.000 fr. 1.600 m.). — 1. Zéalde (Ealing), 94.50 et 25.50; 2. Rosarita (Mac Gee), 21.50; 3. Evaporée (Bartholomew), 18.50. — Pas courus: Pomponette, Magnificence II, Alba, Julia, Victorieuse.

Prix Flutus (6.000 fr. 1.600 m.). — 1. Tahaa (O'Neill), 48.50 et 26.00; 2. St-Naber (Maiden), 40.50. — Pas courus: Parvilliers, Rizzi.

LA RACE CANINE

EXPOSITION CANINE DE LILLE DES 15 ET 16 JUILLET. — Réunissant toutes les races, elle sera le lieu de rendez-vous de tous les cynophiles de la région. Voici la liste des juges, dont les noms sont une garantie de valeur et d'impartialité: MM. Huge et O'Breen, de la Société Royale Saint-Hubert de Belgique, jugeront les chiens de chasse; M. Demuldet, président du Berger Belge Club, et M. Brabs, de Bruxelles, examineront les chiens de berger belge; M. Vanaise, bien connu dans la région, verra les lévriers, les chiens de garde et de défense et les petits chiens de luxe; M. Tribout, vice-président du Club du Chien de Berger de Défense de Lille, départagera les bergers d'Alsace; M. Clarembaux, de Belgique, l'ancien éleveur, jugera les bergers écossais et les griffons (le meilleur connaisseur); M. Georges Tendron, de Laval, l'éleveur bien connu des Fox-Terriers, qui, en 1919, à Lille, enlevait tous les premiers prix, examinera les Fox-Terriers; M. Duplouy, de Lille, dont l'éloge n'est plus à faire, désignera les meilleurs bouviers. Enfin, M. Albert Potigny, le président du C.C.B.D., avec sa sévérité habituelle, jugera les bergers de la Brie, de la Beauce et les Loulous, grands et petits.

La clôture des inscriptions est fixée au 4 juillet à midi. Les programmes sont parus et envoyés à toutes demandes qui parviendront au secrétariat, 21, rue de Tourane, à Lille.

COMMUNICATIONS

ASSEMBLEE GENERALE DE LA PATRIOTE. — Samedi, à 19 h. 30, au local, rue Eugène-Guillaume, se tiendra une assemblée générale de la société La Patriote, en vue des décisions à prendre pour la participation aux concours d'Armentières et d'Arras.

ROUBAIX. — Fédération des Amicales. — Il est rappelé aux Amicalistes que le challenge s'effectuera de la façon suivante, et sera doté de 1.500 fr. de prix en objets d'art: Dimanches 2 juillet, juniors: 600 m., 300 m., 800 m., sauts en hauteur et en longueur; — Dimanche 9 juillet, pour ceux de 16 à 18 ans: 100 m., 400 m., 1.500 m., 5.000 m., sauts, disque, poids; — Dimanche 16 juillet, adultes: 100 m., 400 m., 1.500 m., 5.000 m., sauts, poids, disque. — Pour les juniors, dernier délai d'inscription, jeudi soir; pour les Amicalistes au-dessus, le mardi 4 juillet, au Foyer des Amicales.

— **Club Athlétique Roubaisien.** — La saison de football va bientôt recommencer. Les joueurs sont priés de se rendre le plus vite possible au siège, 77, rue Turgot, pour les communications intéressantes. Les footballeurs qui désirent faire partie du C.A.R., sont priés de venir s'inscrire le plus tôt, au siège. — Pour les jeunes filles qui désirent faire du football, une section se formera; les inscriptions se feront, à partir de jeudi prochain. Il y aura aussi des entraînements de courses à pied qui se feront tous les soirs; des soins y seront donnés; les enfants sont également admis.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — Réunion des membres de la Commission de contrôle de Roubaix et environs, vendredi 30, à 19 h., au siège Café Pandore, 28, rue Pauvrée.

ROUBAIX. — Chantilly organisé par le Club de Semaine, chez M. Dupries, boulevard de Belfort. 350 pigeons lâchés à 6 h., par M. Robertt. — 1. J. Lobry, U.A.S.R.; 2. Delphens, 4p.8R.; 3. Vanherpe, 5p.8R.; 4. Plannquart, 6p.8p; 5 Dupriez, p; 6. De Laere, 3p; 7. Deloutte, 2p; 8. Masquelier, 9. C. Ferraille, 10. Lobry, p; 11. Ricey, 4p.8p; 12. Parsys, 5p; 13. Dolphens, 6p; 14. Crépin, p; 15. Dujardin, p; 16. Despres, 2p; 17. Olivier, p; 18. Oliver, p; 19. Henry frères, 5p; 20. Leroque, 5p; 21. Noe, 2p; 22. Bleq, 4p; 23. Banduin, 24. Procureur, 3p; 25. A. Carette, p; 26. A Carette, 27. Vanhaeverberk, 28. Milot, 29. Roger, 30. Behague, 31. Watteau; 32. Milot, 34. Duvillers, 35. C. Ferraille, 36. Masquelier. Le 1er pigeon à 8 h 22' 14"; vitesse, 1.285 m. 09; mélange, 173.671. Le dernier à 8 h. 50' 52"; vitesse, 1.024 m. 12; mélange, 174.987 Réclamations et distribution jeudi à 7 h 30

COLOMBOPHILES! — Une poignée du produit **VAINQUEUR** empêche vos pigeons d'aller aux champs. Concessionnaire pour la France: Devocht-Castelain, 69, rue Carnot, Wattrelos. 40013d

LANNOY. — Le « Pigeon Bleu », chez Desmet, dit Maubeuge, « Au Progrès », au bout de la rue des Remparts: Orléans, rayon 6 kilomètres. 300 fr. de prix d'honn. En paniers vendredi, 4 h. à 7 h. 30. 39984d

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Au Grand Parc, dimanche 2 juillet, concours 20 pour 60. Mises à volonté. Au parc à 6 heures.

BOURSE DE LILLE

du 28 juin 1922

En hausse: Aire (act. nouv.) de 404 à 405. — Crespin, de 132 à 132.50. — Flines de 30.50 à 31. — Marles 70 % de 256 à 256. — Nord d'Alais de 61 à 61.50. — Thivencelles de 175.50 à 176.

Alexander (act.) de 167 à 169.50. — Grabownika (act.) de 235 à 237. — Financière des pétroles (act.) de 270 à 275.50. — Franco-Polonaise (act.) de 168 à 169. — Karpathes (act.) de 270 à 276. — Omnium des pétroles du Nord (act.) de 440 à 450; (part) de 1801 à 1813. — Milano (act.) de 148.75 à 150. — Monte-Carlo (act.) de 285 à 286. — Pétrole premier de 334 à 336. — Ratoczyn (act.) de 488 à 495. — Silva Plana (act.) de 174.75 à 176.50; (part) de 1039 à 1040. — Wankowa (act.) de 472 à 474. — Zagors (act.) de 141 à 142; (part) de 172 à 176. — Raffinerie du Nord de 750 à 775.

Etablissements Agache de 870 à 880. — Etablissements Cail de 296 à 297. — Chantiers de France de 225 à 228. — Escaut de 1300 à 1305. — Verrerie industrielle de 291 à 208.

En baisse: Anichs de 764 à 760. — Anzin de 963 à 950. — Béthune de 2017 à 1015. — Bruay de 1826 à 1825. — 10e Bruay de 182 à 180.50. — Clarence de 309.50 à 305. — Escarpelle de 780 à 770. — Lens de 191.50 à 191 — Liévin de 98 à 97 — Ostricourt de 465 à 460. — Vendin-les-Béthune de 180 à 175.25. — Vicoigne de 393 à 392.

Dabrowa (part) de 302 à 301; (cap.) de 304 à 299.25. — Franco-Polonaise (part) de 358.50 à 352. — Industrielle de Pologne (act.) de 209 à 205; (part) de 399 à 398. — Karpathes (part) de 5160 à 5055. — Potok de 270 à 269. — Ratoczyn (part) de 345 à 340.

Sambre-et-Meuse de 1660 à 1640. — Senelle-Maubeuge de 853 à 843. — Aciéries de France de 484 à 480. — Denain-Anzin de 1479 à 1474. — Etablissements Arbel de 517 à 515. — Longwy de 660 à 656. — Wille-Bonnières et Colombes (act.) de 1277 à 1275 (priorité) de 1625 à 1609. — Kuhlmann de 460 à 456. — Société Matériel transport de 326 à 320.

Stationnaires: Aibi (part) à 1008. — 10e Béthune à 195. — Courrières à 312. — Dourges à 381. — Ferfay à 335. — Liévin (coupures de 30) à 2905. — Ligny à 1175.

Estera (part) à 148. — Monte-Carlo (part) à 130. — Wankowa (part) à 185.

Crédit du Nord à 875. — Forges et Aciéries Nord et Est à 345. — Franco-Belge de Matériel de Chemin de fer à 865. — Fives-Lille à 1420. — Ateliers de construction du Nord de la France à 863. — Margarinerie de Béthune à 76. — Etablissements Pouillier-Longhaye à 385.

Notre marché paraît se maintenir. On note deci, de-là, quelques transactions.

Nos **Charbonnages** sont assez bien achalandés. **Bruay, Marles,** bien tenus.

Pétroles plus soutenus. Hausse de **Franco-Polonaise** et du groupe **Sylva.**

Kuhlmann faible.

Banque ROBERT (fondée en 1868),
86, rue de la Gare, **Roubaix.** (Téléph. 5.42).

BOURSE DE PARIS

du 28 juin 1922

3 p. 100 perpétuel. 57.95. — 3 p. 100 amort., 71.20. — 5 p. 100 1915-16. 76. — 4 p. 100 1917, 61.95. — 5 p. 100 1918, 62.25. — 6 p. 100 1920, 90.40. — 5 p. 100 1920, 88.75. — Bons 6 p. 100, 489. — Crédit National 1919, 481. — Crédit National 1920, 475. — Crédit National 1921, 506.50. — Crédit National 1922, 494.50.

Ville de Paris 1875, 442.75. — Ville de Paris 1876, 440. — Ville de Paris 1892, 231.50. — Ville de Paris 1894-96, 231.50. — Ville de Paris 1896, 271. — Ville de Paris 1899, 265. — Ville de Paris 1905, 343. — Ville de Paris 1910 2 ½, 245. — Ville de Paris 1910 3 p. 100, 235.25. — Ville de Paris 1912, 218.25. — Ville de Paris 1919, 404.

Communales 1879, 452. — Communales 1880, 470. — Communales 1899, 293. — Communales 1910, 310. — Communales 1912, 171.25. — Communales 1920 lib., 456. — Communales 1920 non lib., 433.

Foncières 1879, 470. — Foncières 1883, 290. — Foncières 1885, 295.50. — Foncières 1903, 327.25. — Foncières 1909, 179. — Foncières 1913 3 ½, 326. — Foncières 1913 4 p. 100, 393. — Emprunt 1917, 272.75. — Emprunt 1921 lib., 508. — Emprunt 1921 non lib., 481.

TOUS TRAVAUX D'IMPRIMERIE
en Typographie, Lithographie, Reliure exécutés avec les plus grands soins par l'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Roubaix. 4

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTE DU PEIGNE « TYPE UNIQUE »

Marché à terme de Roubaix-Tourc[g]

DU 28 JUIN 1922

Basée sur la moyenne des prix pratiqués à la corbeille

Mois	Côte officielle Préc.	Ce jour	Cours 11 h. 50 Achet.	Vend.
Août	—.—	—.—	23.25	—.—
Septembre.	—.—	—.—	23.00	—.—
Octobre ...	23.00	—.—	23.00	—.—
Novembre.	—.—	—.—	23.00	—.—
Décembre..	—.—	—.—	22.75	—.—

Affaires traitées à la corbeille : Néant.

Le marché à terme de change à Anvers

COTE DU MERCREDI 28 JUIN 1922

(Les cours sont en francs belges)

	Liv. st.	Fr. franç.	Dollars	Marks
2e quinz. juin.	55.40	105.30	12.55	3.575
1re quinz. août.	55.325	105.15	12.237	3.5875
1re quinz. nov.	55.225	104.77	12.507	3.625

(Communiqué par la Caisse internationale de Liquidation d'Anvers).

MARCHÉ DES CHANGES A PARIS du 28 juin

Londres, 5255; New-York, 11.905; Berlin, 3.425; Belgique, 95; Espagne, 185; Finlande, 27; Hollande, 456; Italie, 56; Norvège, 193; Portugal, 85; Roumanie, 7.25; Suède, 225.50; Londres, 52.38.

COTONS. — Le Havre, 28 juin. — Clôture. — Tendance soutenue. Ventes 3.050 balles. — Juin, juillet, août, 330; septembre, octobre, 332; novembre, 330; décembre, 327.50; janvier, 326.50; février, mars, 324.50; avril, 323.50; mai, 322.50.

— New-York, 28 juin. — Juillet, 21.44; octobre, 21.45; décembre, 21.23; janvier, 21.09.

— Liverpool, 28 juin. — Clôture. — Juillet, 12.67; octobre, 12.34; janvier, 12.01; mars, 11.86; mai, 11.74.

CAFÉS. — Le Havre, 28 juin. — Clôture. — Tendance calme. Ventes, 2.000 sacs. — Juin, 190.50; juillet, 187.25; août, 184.75; septembre, 183; octobre, 182.50; novembre, 181; décembre, 177.50; janvier, 175; février, 173.25; mars, 171; avril, 168.75; mai, 167.50.

LAINES. — Le Havre, 28 juin. — Tendance calme. Ventes nulles. — Juin et juillet, 630; août, septembre, 620; octobre, 610; novembre et décembre, 600; janvier, 590.

SUCRES. — Paris, 28 juin. — Soutenue. — Courant, 175 à 177; prochain, 175 à 176; juillet-août, 176, payé; septembre, 171, payé; octobre, 144 à 145; 3 d'octobre, 140 à 141; 3 de novembre, 139.50, payé. Cote officielle, 175 à 176.

BOURSE DE COMMERCE de Paris du 28 (Clôture)

Blés. — Soutenue. — Courant, 81.75 et 81.50, payés; prochain, 80, payé; juillet-août, 79.25, payé; 4 derniers, 75.75 à 76.

Farine. — Soutenue. — Courant, 101.50, payé; prochain, 98.50 à 98.75; juillet-août, 98.50, payé; 4 derniers, 95 à 95.25.

Avoines noires. — Ferme. — Courant, 72.75, payé; prochain, 69.75, vendeur; juillet-août, 67.25,, payé; 4 derniers, 57.75 payé.

Avoines diverses. — Sans affaires. — Courant, 59, acheteur; prochain, 58.75, vendeur; juillet-août, 58.50, vendeur; 4 dernier, 54.25 à 54.50

Seigle. — Sans affaires. — Courant, 50, nominal; prochain, 53, nominal; juillet-août, 53, nominal; 4 derniers, 52, nominal.

Colza. — Sans affaires. — Disponible, 210, acheteur; courant, 210, acheteur; prochain, 210, acheteur; juillet-août, 215, nominal; 4 derniers, 220, nominal.

Lin. — Sans affaires. — Disponible, 230, acheteur; courant, 230, acheteur; prochain, 230, acheteur; juillet-août, 230, acheteur; 4 derniers, 215 à 217.

Approuvez sur place ou par correspondance la
STÉNO-DACTYLO
et vos employés aux établissements JAMET-BUFFEREAU
Succursale de ROUBAIX: 103, Rue d'Armentières
PROGRAMME GRATUIT

ÉTATS-CIVILS

ROUBAIX. — Naissances du 26 juin. — Lucien Depelchin, rue des Ecoillets, 32. — Gérard Delecluse, rue du Trichon, 55. — Lucien Deroubaix, boulevard de Strasbourg, 135.

VOITURES D'ENFANTS ET REPARAT. Fabrique Brouta-Gheerardt, tél. 13-23, 43, r. Lannoy. Rx 55

Brizitte Valentin, rue Charles-Quint, 19. — Marie Decoen, rue de Lille, 98. — Paulette Lepoutre, rue Christophe-Colomb, 41.

Publications de mariages du 28 juin. — Gustave Lefebvre, rattacheur, rue Meyerbeer, cour Desprets, 4, et Jeannette Vandekerckove, soigneuse, rue Grétry, 32. — Emile Brunet, livreur, rue de France, 132, et Anna Gousson, bonnetière, rue de Mouvaux, cour Frère, 45. — Emile Lapauw, gomme d'équipe, rue de Mouvaux, 49, et Clotilde Gousson, piqûrière, rue de Mouvaux, cour Frère, 45 — Julien Hernou, journalier, rue Pierre-de-Roubaix, 121, et Pauline Demeyer, soigneuse, à Roubaix. — Jean Leemans, soigneur, rue de Lannoy, cour Boyaval, 23, et Marie Bourgeois, sans profession, à Roubaix. — Julien Marlière, paveur, rue Choiseul, cour Lefebvre, 27, et Alice Lepers, soigneuse, à Roubaix.

Mariage du 28 juin. — Lucien Théry, magasinier, à Lille, et Gabrielle Delecluse, employée, rue de Naples, 47.

Décès du 28 juin. — Emile Basart, 50 ans, rue de Lille, 155. — Victor Grenier, 10 mois, rue Franklin, 129 bis.

CERCUEILS tous genres, 128, r. l'Epeule, Rx. 763

Gaston Beulence, 1 an, rue d'Oran, 23. — Henri Aarys, 55 ans, rue de la Paix, 60. — Marie Brid, 68 ans, rue Babrieux, 35.

LANNOY. — Naissance du 28 juin. — Paul Verbrugge, rue de Roubaix, 5.

ASCQ. — Naissance. — René Béghin, rue Masséna.

ANNAPPES. — Publications de mariages. — Albert Sabria, manœuvre, et Marie Meurisse, fileuse. — Jules Constant, employé de banque, et Germaine Bury, giletière

TOURCOING. — Naissances du 28 juin. — Jeanine Debbar, rue du Blanc-Seau, impasse de la Solidarité, 2. — Georges Mespelaere, rue de Béthune, 19. — Pierre Brygoo, rue de la cVve-Feuille, 8. — Roger Chais, rue Montaigne, 97 — André Lorthiois, place Thiers, 8

Publications de mariages. — Charles Mertens, sans profession, à Roubaix, et Céline Brassart, sans profession, rue du Midi, 12 bis — Henri Guenan, trieur de laines, rue d'Arcole, 34, et Madeleine Beernaert, soigneuse, rue d'Arcole, 34. — Henri Verleye, charretier, rue du Casino, 60, et Marie Beernaert, soigneuse, rue d'Arcole, 34. — Georges Taylor, visiteur de tissus, rue de Roubaix, 23, et Blanche Glorieux, ourdisseuse, à Roubaix. — Camille Demeyere, maçon, à Reckem, et Anna Demey, trieuse de laines, rue d'Anvers, 73. — Emile Delporte, mécanicien, rue des Carliers, 98 bis, et Pauline Desplechin, fileuse, rue Marengo, 63. — Gaston Delcu, métallurgiste, rue des Coulons, 38, et Claire Planquart, retordeuse, rue des Coulons, 38.

MEUBLES, sièges, copie d'anciens et modernes, grand choix. **Maes,** 48, rue Motte, Tourcoing. 9185[j]

Décès du 27 juin. — Charles Masingarbe, 70 ans, rue d'Havré, 3.

Du 28 juin. — Florimond Picavet, 72 ans, rue Nationale, 122. — Jérôme Carney, 61 ans, rue de l'Union, 2.

MOUVEAUX. — Naissances. — Jacques Barbe, rue du Château, 88. — André Slosse, rue Constantin, 45.

Convois Funèbres

Nous apprenons le décès de **Mme NUYENS,** née **Suzanne MULATON,** survenu à Anvers le 27 juin. Ses funérailles auront lieu à Hem, en l'église Saint-Corneille, le Samedi 1er juillet, à 10 h. 1/2. Un tramway partira de la place de la Liberté, à 9 h. 58. Pour le retour, départ, d'Hem-Eglise, à 11 h. 46. 40028d

M. Charles BODEGOLS, décédé le 27 juin, dans sa 73e année, muni des sacrements. Convoi et service solennels vendredi 30 juin, à 9 h. en l'église du Très Saint-Rédempteur. Assemblée à la maison mortuaire, 28, rue Paul-Bert, à 8 h. 45. d

Remerciements

La famille **LAMPE-BLAIN,** très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de **leur mari et père,** adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 60294d

La famille Cocheteux-Selosse, de Croix, très touchée des marques de sympathie qu'elle a reçues à la suite du décès de **M. Louis COCHETEUX,** adresse ses sincères remerciements aux nombreuses personnes qui ont assisté aux funérailles ou qui, regrettant de ne pouvoir y assister, ont exprimé leurs sentiments de condoléances. 60340d

ON RECONNAIT
UN BON LIBRAIRE
A CE QU'IL VEND LES
ENCRES A. MAURIN
4 Rue des Haudriettes
PARIS

BANQUE GÉNÉRALE du NORD
Ancienne Banque Verley-Decroix
CRÉDIT NATIONAL
6 % à 498 fr. 50
Remboursable au gré du souscripteur après 3, 6, 12 ou 18 ans
On souscrit sans frais aux SUCCURSALES de
ROUBAIX : 8, rue du Caroir. Tél. 106
TOURCOING : 34, rue Carnot. Tél. 28
et aux Agences de : Lannoy, Croix, Halluin, Linselles, Comines, Roncq et Werwicq.
92312

Toiles d'Armentières
pour Draps de Lit
GRANDES FACILITÉS de PAIEMENT
Sans augmentation de prix
Un voyageur passe à domicile sur demande.
LEON CUVELLE - 51 r. de la Gare
Téléph. 18.70. ROUBAIX

INDUSTRIEL, COMMERÇANT, PROPRIÉTAIRE, qui cherchez
UN ACQUÉREUR
Un ASSOCIÉ, des CAPITAUX, adressez-vous à la BANQUE PETITJEAN, 12, RUE BONTEMPS, PARIS

Le Gérant: Alfred MESSIAEN.
Imprimerie du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 29 juin 1922 N° 26

LES DEUX BERCEAUX

PAR EMILE RICHEBOURG

— Vous aviez le teint animé, l'air joyeux; il m'a semblé que vous éprouviez une grande satisfaction.

— Je n'avais pas encore vu le Bois de Boulogne, j'étais absolument ravie. Ses superbes allées, cette belle verdure, ces grandes nappes d'eau, ces rivières, les promeneurs si nombreux, les toilettes élégantes, les brillants équipages, le mouvement continuel, la gaieté de tout le monde, tout cela m'apparaissait comme une féerie. Je n'avais pas assez de mes yeux pour regarder et admirer.

— Pendant la belle saison, le Bois produit toujours cet effet sur ceux qui ne l'ont pas encore visité. Savez-vous, mon enfant, que j'ai vu, moi, de vraiment beau, dimanche, au Bois de Boulogne?

— Quoi donc?

— Eh bien! ce que j'ai vu de beau et de touchant à la fois, c'était une jeune fille et un jeune homme ayant entre eux un vieillard aveugle qu'ils conduisaient.

— Oh! madame la comtesse, fit Léontine qui baissa les yeux.

— Oui, cela est beau, reprit la comtesse et j'aurai longtemps devant les yeux le groupe charmant que vous formiez. Dites-moi, Léontine, qui est donc ce jeune homme qui vous accompagnait?

— Un ami de mon grand-père, madame.

— N'est-il pas aussi un peu le vôtre?

— Oui, madame.

— Est-ce qu'il est de la Lorraine?

— Non, madame, il est de Paris.

— Y a-t-il longtemps que vous le connaissez?

— Depuis que nous sommes à Paris, madame.

— Comment l'avez-vous connu?

— Trois semaines avant de quitter notre cher pays, mon grand'père avait prié M. Guérin, un de ses amis d'enfance, de s'occuper de notre installation à Paris. Mais alors M. Guérin était très malade; il est mort la semaine dernière des suites de sa maladie. Ne pouvant nous rendre lui-même le service que mon grand'père lui demandait, il en a chargé ce jeune homme, et c'est lui qui est venu nous recevoir à la gare de l'Est.

— Je comprends: vous avez été satisfaits de votre installation, vous l'avez remercié, M. Blanchard l'a engagé à lui faire quelques visites et il est devenu votre ami. Est-ce que vous le voyez souvent?

— Oui, madame, souvent.

— Il est fort bien, ce jeune homme: il a de bonnes manières et une figure très sympathique; je lui ai trouvé aussi un air très distingué. Il est tout jeune; il n'a pas plus de vingt-quatre ou vingt-cinq ans?

— Oui, madame, c'est son âge.

— Que fait-il?

— Il est ouvrier, madame.

— Ouvrier! fit la comtesse étonnée, je ne le croyais pas.

— Mais c'est un ouvrier laborieux, rangé et intelligent, répliqua la jeune fille avec une certaine vivacité.

La comtesse arrêta sur elle un regard scrutateur.

— Dieu me garde, mon enfant, reprit-elle, d'avoir jamais du mépris ou seulement de l'indifférence pour cette classe si nombreuse et toujours si intéressante des gens qui travaillent de leurs mains! S'ils occupent des positions différentes, les hommes n'en sont pas moins tous égaux. La supériorité des uns sur les autres n'est pas dans la naissance et la fortune; elle est dans l'intelligence, l'honnêteté, le bien qu'on fait et les services qu'on rend à la société, chacun dans sa sphère. Dans toutes les classes, il y a des bons et des méchants. Mais revenons à ce jeune homme; il est d'une bonne famille.

— Il n'a pas de famille, madame.

— Ni père ni mère?

— Ils sont morts.

— Morts!

— Il ne se souvient pas de les avoir connus.

— Comment a-t-il été élevé?

— De pauvres gens ont eu pitié de lui, ils l'ont pris chez eux. Le mari était cordonnier, la femme concierge. Celle-ci existe encore: elle est vieille maintenant, elle ne peut plus travailler pour gagner sa vie; mais son fils adoptif n'a pas été ingrat, ne l'a pas abandonnée; ils vivent ensemble, et il lui rend en soins et en affection ce qu'autrefois elle a fait pour lui.

— C'est bien, cela; il a grand cœur, dit la comtesse avec émotion.

— Oui, madame, un grand cœur.

Louise, dans la pièce à côté, était restée d'abord très indifférente aux paroles qu'elle entendait sans chercher à écouter; mais depuis un instant, tout en sentant qu'elle commettait une indiscrétion, elle prêtait une oreille attentive.

— Il n'était rien, il n'avait rien, continua la jeune fille; il demanda au travail tout ce qu'il pouvait lui donner. Il devint, dans sa partie, un bon ouvrier. Ce n'est pas tout, madame la comtesse; pendant ses années d'apprentissage, il suivait assidûment les cours du soir, et depuis, au lieu de s'amuser avec ses camarades, il a toujours continué à étudier; presque seul, il s'est instruit; il parle plusieurs langues et il sait beaucoup de choses.

— C'est superbe! s'écria la comtesse disposée à l'admiration. Ce que vous me dites de ce jeune homme, Léontine, me donne le désir de le connaître davantage. Me permettez-vous de vous faire encore une question peut-être plus indiscrète?

— Où il y a de l'intérêt, madame la comtesse, il ne peut y avoir d'indiscrétion.

— Vous avez raison, mon enfant. En vous entendant parler de ce jeune homme avec une sorte d'enthousiasme qui m'a gagnée aussi, il m'est venu à la pensée qu'il était pour vous, déjà, un peu plus qu'un ami ordinaire; j'ai cru découvrir en vous un sentiment plus tendre.

Une rougeur subite colora les joues de la jeune fille.

— Allons, je ne me suis pas trompée, reprit Mme de Lucerolle avec bonté, vous l'aimez.

— Oui, madame la comtesse, je l'aime.

— Et il vous aime aussi?

— Il m'a demandée en mariage à mon grand'père.

— Alors vous êtes fiancés?

— Oui, madame, nous devons nous marier.

— Bientôt?

— L'époque n'est pas encore fixée. Je ne suis pas pressée, d'ailleurs, je suis encore si jeune!

— J'espère bien, ma mignonne, que vous ne vous marierez pas sans nous prévenir.

— Vous m'avez témoigné trop de bienveillance, madame la comtesse, pour que je l'oublie dans aucune circonstance.

— Vous ne m'avez pas dit le nom de votre fiancé?

— Il se nomme Pierre, madame, Pierre Ricard.

— Pierre Ricard, répéta la comtesse, ayant l'air de chercher dans ses souvenirs.

Puis, remuant la tête, elle murmura:

— Allons, j'étais folle!

A ce nom de Pierre Ricard, Louise Verdier se dressa d'un seul mouvement, comme poussée par un ressort.

Elle était devenue très pâle.

(à suivre).

PUBLICATIONS LEGALES et Avis de Sociétés

EXTRAIT de l'arrêté préfectoral autorisant Monsieur Vanackère-Lambert, propriétaire du Grand Elevage du Nord, à établir une vacherie à Croix, rue de l'Avenir, n° 13.

Nous, Préfet du Département du Nord, officier de l'ordre de la Légion d'honneur, arrêtons:

Article 1er. — L'autorisation sollicitée par M. Vanackère-Lambert Arthur, lui est accordée aux conditions suivantes et prescriptions concernant la vacherie:

1° Le sol de l'étable sera complètement pavé en matériaux durs et rejointoyés de manière à être rendu absolument imperméable.

2° Les parois de l'étable seront également construites en matériaux durs et revêtues à l'intérieur d'un épais enduit au ciment.

3° La partie du sol occupée par les animaux sera établie en pente pour permettre l'écoulement des urines et des eaux de lavage.

4° L'étable sera largement ventilée par des châssis mobiles et par des cheminées d'aération en nombre suffisant; ces cheminées dépasseront de deux mètres au moins la hauteur des toits voisins dans un rayon de 50 mètres.

5° L'étable aura au moins 3 m. 50 de hauteur du sol jusqu'au plafond; elle sera, en outre, construite de façon à ce que chaque vache dispose d'un espace en largeur de 1 m. 30 environ et à ce qu'il reste derrière les animaux 1 m. 50 une allée d'au moins 1 m. 50 de largeur; les anges seront recouverts individuelles, construites en matériaux durs et complètement recouvertes d'un épais enduit au ciment.

Les séparations qu'il pourrait y avoir lieu d'installer entre les animaux devraient être construites en matériaux durs et revêtus d'un épais enduit au ciment; l'usage du bois sera formellement interdit.

Tous les angles que forment le mur, le sol, séparations, auront arrondis au moyen d'un enduit au ciment.

Les murs seront nettoyés et l'étable complètement désinfectés en temps utile, mais au moins une fois par an.

La traite des animaux devra toujours être terminée avant 7 heures.

Le fumier devra être enlevé journellement et transporté à la fumière fermée avec des écoutilles. Ils seront enlevés fréquemment, mais au moins tous les 8 jours et après avoir été désinfectés.

7° Les silos à drèches, à pulpes ou autres substances fermentescibles seront rendus étanches au moyen d'un épais enduit au ciment recouvrant les parois internes; ils seront fermés hermétiquement et munis d'une cheminée d'évent ne dépassant de 2 mètres le faîte des toits voisins.

8° Les fosses à fumier et à purin, ainsi que les silos dont il vient d'être question, seront établis à une distance d'au moins cinq mètres de la citerne de la maison et de celles pouvant exister dans les maisons voisines.

Dans le cas où des habitations voisines posséderaient des ouvertures donnant sur